

10. Élaboration de recommandations par le comité d'actualisation

Une fois l'étude de la programmation actuelle effectuée, le comité d'actualisation devra se lancer dans l'élaboration de recommandations qui viendront pallier les faiblesses identifiées sans nuire aux éléments qui font la force de la programmation faisant l'objet de l'actualisation locale.

Procédure pour l'élaboration de recommandations

1. S'assurer que tous les membres du comité d'actualisation aient une compréhension commune des constats établis lors de l'analyse de la programmation.
2. Élaboration des recommandations
 - D'abord, le comité d'actualisation pourra compter sur les commentaires des différents intervenants recueillis lors de l'analyse de la programmation pour identifier les pistes de solutions possibles.
 - Lors l'élaboration de recommandations cherchant à pallier les faiblesses d'une programmation, il importe de se souvenir qu'il ne peut être question que de changements touchant la programmation. En ce sens, le comité d'actualisation devra se pencher sur :
 - La séquence des compétences;
 - La séquence des cours (préalables, concomitants, etc.);
 - Intégration des stages ou de l'ATÉ;
 - La pondération des cours;
 - La répartition des compétences entre les cours;
 - Le titre des cours.
 - En ce sens, nous considérons qu'il peut être facilitant de travailler à même le **logigramme de cours**⁶ de la programmation à modifier.

⁶ Le logigramme devrait apparaître dans le document d'élaboration du programme. S'il n'y apparaît pas, il est relativement simple de le recréer pour être à même de l'utiliser à cette étape (cf. annexe pour un exemple de logigramme de cours).

3. Valider les recommandations suggérée

- Il importe, lors de ce travail, d'identifier chacun des changements proposés à la programmation et de prendre sa justification en note (ces informations seront nécessaires lors de la rédaction du document à présenter à la Direction des études). Nous ne saurions trop insister sur l'importance de cette étape qui viendra démontrer que les recommandations permettent réellement de corriger les irritants identifiés précédemment
- Il est par ailleurs primordial de toujours analyser un changement proposé ou un scénario possible en fonction des constats identifiés lors de l'analyse et du **logigramme de compétences**⁷ tel qu'il fut élaboré lors de la révision du programme par compétence. En effet, le logigramme de compétence de la programmation initiale est issu de longues réflexions, il importe donc de toujours garder à l'esprit la logique établie lors de l'élaboration du programme. Il peut ainsi être particulièrement enrichissant de joindre un membre de l'équipe d'élaboration initiale au comité d'actualisation lors de cette étape.
- De même, il est important de s'assurer que les changements proposés n'engendreront pas de ressources supplémentaires et que les impératifs ministériels sont bien respectés (même nombre de cours, même nombre d'heures-contacts, même nombre d'unités).

4. Présenter les recommandations au comité de programme

- Cette étape est aussi déterminante. Il s'agit de présenter les recommandations du comité d'actualisation de même que leurs justifications au comité de programme pour commentaire, négociation et ultimement approbation.
- Afin d'accélérer le processus, il peut s'avérer utile de présenter un certain nombre de scénarios possibles aux membres du comité de programme.
- Ces scénarios devront tous être présentés sous la forme d'un logigramme de cours avec, en annexe, la liste des changements proposés et leurs justifications.
- Il importe alors de s'assurer que les membres du comité de programme ont la possibilité de bien s'approprier les changements proposés de même que

⁷ Ce logigramme devrait apparaître dans le document d'élaboration du programme. S'il n'y est pas, il sera important de le recréer pour être à même de l'utiliser (cf. annexe pour un exemple de logigramme de compétences).

- la chance de retourner dans leur département pour leur donner aussi la chance de réagir.
- Une fois, tous les départements en accord avec les changements proposés, le comité de programme devra adopter une résolution recommandant l'approbation de ces changements à la Direction des études.

Cette étape comporte un double-défi de taille, il importe donc de bien s'y préparer et d'avoir su se donner suffisamment de latitude pour être en mesure de bien remplir toutes les exigences qui s'y rattachent. D'abord, l'élaboration des recommandations elle-même risque d'être un exercice relativement lourd et exigera sans doute plusieurs semaines. En effet, comme il en fut mention, cette étape est cruciale et valider chacune des décisions prises par le comité d'actualisation est un travail pour le moins significatif.

Il est par ailleurs important de rappeler que l'unanimité au sein d'un comité de programme ne coule pas nécessairement de source. Il est donc primordial de prévoir un temps de consultation et de négociation avec les différents départements du comité de programme afin de parvenir à remplir les mandats de l'actualisation.

Enfin, nous tenons à rappeler qu'il ne faut jamais perdre de vue ce que le comité d'actualisation cherche à solutionner comme problème. En ce sens, la justification de chacun des changements proposés est un exercice capital qu'il faut accomplir avec tout le sérieux qu'il exige.